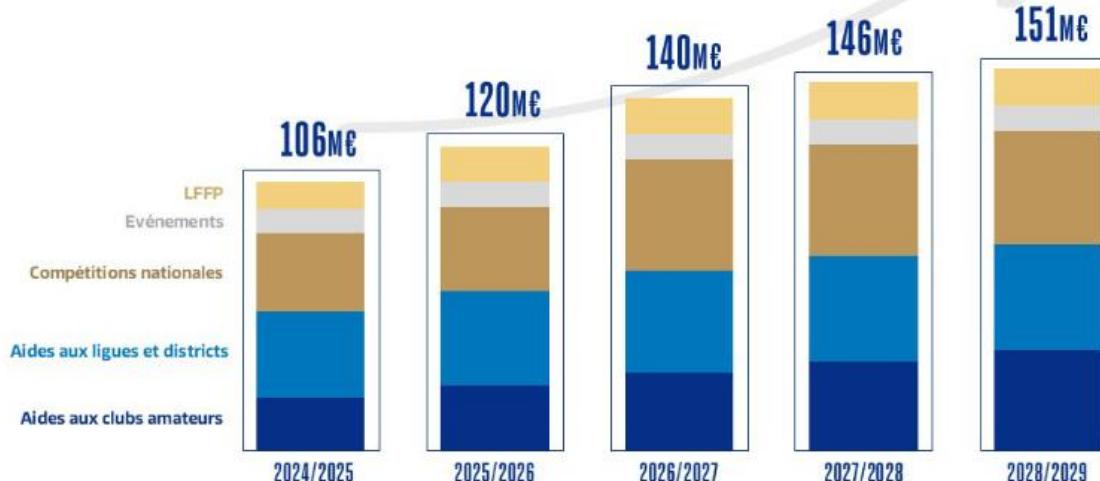




Lors de la Conférence Nationale du Football, samedi à Clairefontaine, la FFF a annoncé un montant d'aides financières record à l'attention du football amateur pour les quatre prochaines années.

TRAJECTOIRE ENTRE 24-25 ET 28-29



Dans les prochains mois, une seconde étape viendra prolonger cette Conférence Nationale : une tournée des territoires sera engagée dès le début de l'année 2026. Elle permettra d'adapter les mesures cadres aux réalités locales et de définir, avec les ligues, districts et clubs, les indicateurs, modalités d'application et objectifs à atteindre pour bénéficier des subventions supplémentaires. Fidèle à sa méthode, la Fédération poursuivra ainsi son travail de co-construction au plus près des territoires.

CINQ ENJEUX, NEUF ENGAGEMENTS

Au terme d'une première phase de consultation et de concertation menée avec les acteurs du monde amateur, la FFF a présenté aujourd'hui **neuf engagements**, destinés à répondre directement aux besoins du monde amateur. Ces mesures très concrètes ont un objectif commun : **agir au plus près des clubs** et soutenir l'ensemble des territoires, y compris ultramarins, dans leurs spécificités. Elles s'articulent autour de **cinq enjeux prioritaires**, qui guideront l'action fédérale pour les quatre prochaines années.

ENJEU N° 1 :

Déployer la politique fédérale en tenant compte de la spécificité de chaque territoire

Ce premier enjeu vise à donner à chaque territoire les moyens de réussir selon ses propres caractéristiques, tout en avançant collectivement vers les grandes priorités fédérales fixées pour les prochaines années. Cet enjeu inclut également une attention renforcée portée aux territoires ultramarins.

- ▶ **Engagement n°1** - *La mise en place de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux avec les ligues et les districts.*

► **Engagement n°2** - *Un plan spécifique dédié aux territoires ultramarins*

- Mise en place d'un plan renforcé destiné à répondre aux besoins spécifiques des territoires ultramarins.
- Augmentation du budget global : **de 2,4 M€ à 4,2 M€**, soit une hausse de plus de 70 %.
- Doublement progressif des aides de fonctionnement dédiées aux ligues ultramarines (de 400 000 € à 800 000 € par saison ; le montant de 800 000 € ne sera obtenu qu'au terme de la troisième saison).
- Augmentation de l'enveloppe FAFA dédiée aux équipements et aux transports : de 280 000 € à 1 M€ par saison, sanctuarisée.
- Soutien accru à la création de postes administratifs avec un budget annuel de 200 000 €.

► **Engagement n°3** - *Un rééquilibrage et un renforcement des dotations Nike offertes aux ligues et districts*

ENJEU N°2

Renforcer le projet club pour structurer durablement les territoires

Renforcer le projet club, accompagner les dirigeants et aider les districts à mieux répondre aux besoins du terrain : c'est l'objectif principal visé au travers du déploiement de conseillers en développement. La FFF souhaite ainsi renforcer le rôle des instances de proximité et améliorer le service apporté aux clubs dans leur structuration quotidienne.

► **Engagement n°4** – *Le déploiement de conseillers en développement dans tous les territoires métropolitains et ultramarins*

- Déploiement d'une centaine de conseillers en développement, création complémentaire à celles cadres techniques, sur l'ensemble du territoire, en métropole comme en Outre-mer.
- Une ressource humaine dédiée au déploiement des programmes fédéraux et au renforcement de la structuration et de l'attractivité des clubs amateurs.

ENJEU N°3

Le football féminin : une priorité nationale

Le développement du football féminin constitue l'une des priorités de la FFF. Dans les années à venir, elle mobilisera ainsi des moyens financiers et humains inédits pour lever les obstacles à la pratique, accompagner les clubs qui s'engagent et valoriser l'ensemble des parcours féminins. L'ambition est claire : **atteindre 500 000 licenciées d'ici 2028**, soit un doublement du nombre de pratiquantes en quatre ans.

► Engagement n°5 – *Des aides renforcées et fléchées vers le développement du football féminin*

- Les clubs qui investissent dans le développement de la pratique féminine verront leur accompagnement renforcé (équipement, transport, emploi, formation).
- Engagement fédéral fort : **25 % des moyens FAFA** seront consacrés au football féminin.
- Cela représente **16,8 M€ mobilisés pour le développement du football féminin sur la période 2026-2028.**
- Création d'équipes ou de sections féminines au sein d'un club sera valorisée par le versement d'un bon

ENJEU N°4

Soutenir les clubs au quotidien

La FFF souhaite accompagner tous les clubs, quels que soient leur taille, leur localisation ou leurs moyens. Le FAFA doit être un outil accessible à tous les clubs : dès lors qu'un club porte un projet, il doit pouvoir être soutenu. Les dispositifs présentés ci-dessous seront déployés dans les mois à venir pour accompagner les clubs et soutenir le football des jeunes dans tous les territoires.

► Engagement n°6 – *Un FAFA renforcé pour structurer durablement les clubs*

Le FAFA constitue l'outil central d'accompagnement et de structuration des clubs, au service de leur projet associatif.

- L'enveloppe traditionnelle du FAFA (emploi, formation, équipement, transport) sera portée de **14,5 M€** à **27 M€**, soit une hausse de près de 90 %.

► **Engagement n°7** - *Création d'un dispositif « petits équipements » destiné à tous les clubs*

- Mise en place d'un nouveau dispositif universel de soutien pour répondre aux besoins matériels du quotidien. Ce dispositif permettra aux clubs d'acquérir des équipements indispensables à leur fonctionnement : matériel sportif, électroménager, matériel informatique, mobilier de club house.
- Chaque club pourra bénéficier d'une **aide directe de 500 €**, sous la forme d'un bon d'achat utilisable sur la plateforme Le Corner.
- Ce dispositif représentera un budget de **2 M€ par saison**, avec l'objectif de soutenir **12 000 clubs** sur les trois prochaines années.

► **Engagement n°8** - *Des dotations Nike renforcées pour les clubs amateurs*

- À partir de la saison 2026-2027, l'enveloppe consacrée aux bons d'achat Nike sera portée à **7,4 M€**, soit une hausse de **400 000 €**.
- **Création de la dotation Coupe de France Crédit Agricole** (enveloppe de 800 000 €), destinée à valoriser les exploits des clubs amateurs engagés dans les premiers tours de la compétition. les clubs

ENJEU N°5

Une Fédération solidaire

Ces derniers mois, plusieurs territoires ont été touchés par des événements climatiques, des catastrophes naturelles ou des actes de vandalisme. Ces situations ont montré la nécessité pour la FFF de disposer d'un dispositif permanent permettant d'intervenir rapidement auprès des clubs concernés.

► Engagement n°9 – *La création d'un fonds d'aide d'urgence*

Création d'un **fonds d'urgence inédit**, doté de **1 M€ par an**, destiné au soutien des clubs confrontés à des situations exceptionnelles. Activation possible chaque année, à hauteur de 1 M€, pour venir en aide :

- Aux clubs victimes de **catastrophes naturelles**,
- Aux clubs touchés par des **accidents graves**,
- Aux clubs confrontés à des **dégradations criminelles**.